

LE PROCÈS PANITZA

Vienne, 28 mai. — Dans un plaidoyer très eloquent, M. Veltechov, avocat de Panitza, cite l'exemple du colonel Candiano Popescu, qui, en 1875, complotait contre le roi et le gouvernement roumain. Aujourd'hui, cet officier est aide de camp général du roi Charles et son plus fidèle serviteur.

Briquement, et sans raison apparente, sans même consulter le tribunal, la major Drandawesky, président de la cour martiale, défond à Veltechov tout d'expliquer, mais Drandawesky refuse de la laisser parler et ordonne à l'officier de service de chasser l'avocat. M. Veltechov présente des excuses et déclare n'avoir pas eu l'intention d'offenser la cour. Veltechov est forcé de quitter la salle sans avoir pu terminer son plaidoyer qui déjà n'avait pas duré moins de quatre heures.

On ignore pourquoi cette mesure rigoureuse a été prise contre lui. Le conducteur du président de la cour a produit une mauvaise impression sur les juges étrangers présents à la séance et sur l'auditoire.

Les nombreux autres défenseurs de Panitza ont déclaré qu'ils parleront à un autre moment.

La défense des autres accusés a commencé aussitôt, mais ne présente pas d'intérêt.

Sofia, 23 mai. — Hier, pendant l'audience du procès Panitza, le bruit a couru dans l'auditorium que la police avait saisi de nouvelles proclamations de Zankof qui invitent les Bulgares à proclamer leur indépendance le lundi de la Pentecôte (vieux style) et à proclamer l'ancien roi de Serbie, Milan, que la Russie serait prête à reconnaître.

NOUVELLES DU JOUR

Le voyage de M. Carnot

Chambon, 28 mai. — Au cours des réceptions officielles, le président de la Chambre de commerce de Saint-Dizier a réclamé l'abolition des taxes.

Mgr Larue, évêque de Langres, est venu avec ses grandes-vierges; il s'est exprimé en ces termes :

« Je suis heureux de venir avec mon clergé vous présenter mes meilleures recommandations. Nous vous souhaitons avoir notre part dans ces témoignages de respect et d'attachement qui sont données par les populations à leur préside et à la République.

« François, nous savons tous de votre partie, nous ne sommes pas éloignés de nos frères des parts, nous ne nous mettons jamais de questions politiques.

« Nous tendons à nous renfermer dans la sphère qui nous concerne et nous pensions à tous nos frères la paix, la concorde et la charité.

« Hommes spécialement consacrés à la prière, nous ne cessons d'invoquer Dieu pour la prospérité de la France, et nous prions pour vous M. le Président qui nous illustre et qui a été choisi par nous pour nous occuper la première magistrature du pays. »

Un vol considérable

Paris, 28 mai. — Il n'est bruit, en ce moment, à la Bourse, que d'un vol considérable (600.000 francs environ), commis au préjudice de M. B..., agent de change, rue Taitbout. Le voleur est un de ses employés chargé de la comptabilité, un nommé Seine, entre Asnières et Nogent.

Les restaurants de Joinville-le-Pont retentissent souvent des joyeux éclats de rires des invités de l'aimable Guille, ainsi qu'en le qualifiait. La bande joyeuse qui connaît les parades de Joinville, et descendue vers Asnières et Argenteuil, voire même jusqu'à Rennemoulin et les fêtes qui donnent Guille à bord, dans ces circonstances étaient de véritables saturnales.

On s'aperçoit un jour que l'aimable Guille ne pouvait faire face à tant de dépenses qu'il l'aide de la caisse de son patron. On fit des recherches et on trouva la trace des nombreux détournements et de faux. Guille s'était approprié plus de 600,000 fr. en quelques mois. Un joli drame.

La police fut prévenue, mais Guille n'attendit pas les agents. Après avoir navigué dans des eaux tranquilles, il aborda tout su le Océan, et fila pour l'Amérique du Sud. C'est la fin banale de tous les scénarios.

La Sureté a renoncé jusqu'à présent à faire rechercher dans les pampas le joyeux vivant, qui va sans doute tâcher la bas de refaire les Américains.

Néanmoins une enquête est ouverte; elle le restera longtemps sans doute, à moins que Guille n'ait la nostalgie des bords fleuris de la Seine.

Les groupes à la Chambre

Paris, 28 mai. — On reconnaît à peine de la constitution de groupes politiques parmi les membres de la majorité républicaine de l'Assemblée.

Le premier dont le nom est connu est le groupe de l'Action radicale, recrûtu parmi les anciens éléments de l'extrême gauche et de la gauche radicale. Il pourrait, toutefois, que cette tentative de regroupement rencontre l'assez à vives résistances au sein d'un certain nombre de radicaux.

Le conseil général de la Martinique

Paris, 28 mai. — On sait que le conseil général de la Martinique avait été dissous par arrêté du sous-secrétaire d'Etat des postes et sur la demande de M. Garnier Casse, gouverneur, qui espérait faire disparaître la minorité composée essentiellement de républicains indépendants.

Ces décisions ont eu lieu dimanche 25 mai. La minorité revient donc et trouve appui dans le fait que le conseil général devient la majorité.

C'est un échec très grave pour le gouvernement de la Martinique. L'opposition compte 20 voix contre 16 dont dispose le parti de M. Garnier Casse.

Les inspecteurs de l'enseignement primaire

Paris, 28 mai. — On sait que les 400 inspecteurs de l'enseignement primaire viennent d'être répartis en vertu d'une loi récente en 5 classes au minimum.

Cette répartition a provoqué de nombreuses réclamations, dont M. Jacquemart, député des Ardennes, va se faire l'interprète auprès du ministre. S'il n'obtient pas satisfaction il portera la question à la tribune.

Au camp de Châlons

Paris, 28 mai. — Les 106e et 132e de ligne, le régiment de chasseurs, le 2e hussards arrivent au camp de Châlons. Le 1er régiment de dragons prendra place dans le camp à grande distance pour fixer certaines points de tactique de nature à modifier le programme des manœuvres dans les corps d'armée désignés pour bruler, et au contraire, des poudres sans fumée.

Le 1er juin, le 8e régiment d'artillerie et les batteries à cheval de la troisième division de cavalerie viendront faire leurs écoles à feu au camp de Châlons. Le 6e bataillon d'artillerie de forteur, venant de Toul, les a devancées cette semaine.

L'escadre de la Méditerranée

Paris, 28 mai. — M. Barber, ministre de la marine, vient de donner des ordres pour que tous les hommes libérables avant le 15 juin soient débarqués des bâtiments de l'escadre de la Méditerranée.

L'escadre se rendra en Corse dans les premiers jours de juin et commencera le 15 sa campagne d'été.

Le vicomte Gontaut-Biron

Paris, 28 mai. — L'état de santé du vicomte de Gontaut-Biron, ancien ambassadeur de France à Berlin, inspire les plus vives inquiétudes.

La maladie de M. Joffrin

Paris, 28 mai. — L'état de santé du M. Joffrin s'est aggravé depuis ces jours derniers.

La morte égyptienne

Paris, 28 mai. — Lord Lytton, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a rendu visite à M. Ribot et lui a annoncé que son gouvernement adhérera aux propositions de la France, relatives à la conversion égyptienne.

Il est probable que les adhésions des autres puissances suivront successivement.

Les grèves de Bossèges

Bossèges, 28 mai. — On considère la grève du Martinet comme terminée. Ce matin, les quatre cinquièmes des mineurs ont repris le travail sans conditions et sans incident.

La tranquillité règne. Partout les mineurs comprennent qu'il était remercié.

Les mineurs de Moïse, de Rochessadoula qui sont syndiqués s'entendent, malgré les promesses des directeurs qui poussent à la reprise du travail.

La gendarmerie maintient l'ordre.

Violent orage dans l'Oise

Beauvais, 28 mai. — Un violent orage a éclaté à Beaubec-Saint-Pierre.

Trois maisons se sont écroulées, plusieurs autres menacent ruine; de nombreuses familles sont sans abri. Les autorités se sont transportées sur les lieux.

Le concours de tir de Rome

Rome, 28 mai. — Les concurrents militaires, l'Escadron entre autres, traînent devant le résultat du grand concours de tir qui vient d'avoir lieu à Rome.

Il est constaté que, bien que l'on ait choisi les meilleurs tirailleurs des régiments, ils n'ont obtenu dans le classement des vainqueurs qu'un rang modeste et cependant ont tiré avec la Vétry, qui est le fusil d'ordonnance, armé qu'ils devraient connaître par cœur.

La santé de l'empereur d'Allemagne

Berlin, 28 mai. — Le rétablissement de l'empereur Guillaume fait de rapides progrès, mais l'accident aurait pu avoir des conséquences graves.

L'empereur avait sauté à bas du cabriolet, sans lâcher les rênes qu'il tenait; il est étourni que le prince Léopold de Montriond s'en soit tiré sain et sauf; il se trouvait sous la voiture renversée, aussi que le domestique, assis sur le siège en arrière.

Le docteur Lenthold a exigé que l'empereur ne quitte pas la chambre avant huit ou dix jours.

Berlin, 28 mai. — Le Moniteur de l'Empire annonce que la guérison de l'entorse que l'empereur s'est faite au pied droit suit un cours tout à fait normal et satisfaisant.

Insurrection en Turquie

Constantinople, 28 mai. — L'agitation dans la valle de Drenitz prend le caractère d'un mouvement insurrectionnel.

Un combat sanglant a eu lieu entre les troupes turques et les Albanais dans les environs de Drinitsa.

Les Turcs ont été obligés de battre en retraite, laissant sur le terrain les corps de leurs hommes tués.

Le docteur Lenthold a exigé que l'empereur ne quitte pas la chambre avant huit ou dix jours.

Berlin, 28 mai. — Le Moniteur de l'Empire annonce que la guérison de l'entorse que l'empereur s'est faite au pied droit suit un cours tout à fait normal et satisfaisant.

Insurrection en Turquie

Constantinople, 28 mai. — L'agitation dans la valle de Drenitz prend le caractère d'un mouvement insurrectionnel.

Un combat sanglant a eu lieu entre les troupes turques et les Albanais dans les environs de Drinitsa.

Les Turcs ont été obligés de battre en retraite, laissant sur le terrain les corps de leurs hommes tués.

Le docteur Lenthold a exigé que l'empereur ne quitte pas la chambre avant huit ou dix jours.

Berlin, 28 mai. — Le Moniteur de l'Empire annonce que la guérison de l'entorse que l'empereur s'est faite au pied droit suit un cours tout à fait normal et satisfaisant.

La morte égyptienne

Paris, 28 mai. — Le Petit Journal publie les renseignements suivants reçus de Saint-Louis :

« Ces fois, mes amis avoue à mon inquiétude de l'aimable Guille, ainsi qu'en le qualifiait. La bande joyeuse qui connaît les parades de Joinville, et descendue vers Asnières et Argenteuil, voire même jusqu'à Rennemoulin et les fêtes qui donnent Guille à bord, dans ces circonstances étaient de véritables saturnales.

On s'aperçoit un jour que l'aimable Guille ne pouvait faire face à tant de dépenses qu'il l'aide de la caisse de son patron. On fit des recherches et on trouva la trace des nombreux détournements et de faux. Guille s'était approprié plus de 600,000 fr. en quelques mois. Un joli drame.

La police fut prévenue, mais Guille n'attendit pas les agents. Après avoir navigué dans des eaux tranquilles, il aborda tout su le Océan, et fila pour l'Amérique du Sud. C'est la fin banale de tous les scénarios.

Néanmoins une enquête est ouverte; elle le restera longtemps sans doute, à moins que Guille n'ait la nostalgie des bords fleuris de la Seine.

Les groupes à la Chambre

Paris, 28 mai. — On reconnaît à peine de la constitution de groupes politiques parmi les membres de la majorité républicaine de l'Assemblée.

Le premier dont le nom est connu est le groupe de l'Action radicale, recrûtu parmi les anciens éléments de l'extrême gauche et de la gauche radicale. Il pourrait, toutefois, que cette tentative de regroupement rencontre l'assez à vives résistances au sein d'un certain nombre de radicaux.

Le conseil général de la Martinique

Paris, 28 mai. — On sait que le conseil général de la Martinique avait été dissous par arrêté du sous-secrétaire d'Etat des postes et sur la demande de M. Garnier Casse, gouverneur, qui espérait faire disparaître la minorité composée essentiellement de républicains indépendants.

C'est un échec très grave pour le gouvernement de la Martinique. L'opposition compte 20 voix contre 16 dont dispose le parti de M. Garnier Casse.

Les inspecteurs de l'enseignement primaire

Paris, 28 mai. — On sait que les 400 inspecteurs de l'enseignement primaire viennent d'être répartis en vertu d'une loi récente en 5 classes au minimum.

Cette répartition a provoqué de nombreuses réclamations, dont M. Jacquemart, député des Ardennes, va se faire l'interprète auprès du ministre. S'il n'obtient pas satisfaction il portera la question à la tribune.

Le conseil général de la Martinique

Paris, 28 mai. — On sait que le conseil général de la Martinique avait été dissous par arrêté du sous-secrétaire d'Etat des postes et sur la demande de M. Garnier Casse, gouverneur, qui espérait faire disparaître la minorité composée essentiellement de républicains indépendants.

C'est un échec très grave pour le gouvernement de la Martinique. L'opposition compte 20 voix contre 16 dont dispose le parti de M. Garnier Casse.

Les inspecteurs de l'enseignement primaire

Paris, 28 mai. — On sait que les 400 inspecteurs de l'enseignement primaire viennent d'être répartis en vertu d'une loi récente en 5 classes au minimum.

Cette répartition a provoqué de nombreuses réclamations, dont M. Jacquemart, député des Ardennes, va se faire l'interprète auprès du ministre. S'il n'obtient pas satisfaction il portera la question à la tribune.

Le conseil général de la Martinique

Paris, 28 mai. — On sait que le conseil général de la Martinique avait été dissous par arrêté du sous-secrétaire d'Etat des postes et sur la demande de M. Garnier Casse, gouverneur, qui espérait faire disparaître la minorité composée essentiellement de républicains indépendants.

C'est un échec très grave pour le gouvernement de la Martinique. L'opposition compte 20 voix contre 16 dont dispose le parti de M. Garnier Casse.

Les inspecteurs de l'enseignement primaire

Paris, 28 mai. — On sait que les 400 inspecteurs de l'enseignement primaire viennent d'être répartis en vertu d'une loi récente en 5 classes au minimum.

Cette répartition a provoqué de nombreuses réclamations, dont M. Jacquemart, député des Ardennes, va se faire l'interprète auprès du ministre. S'il n'obtient pas satisfaction il portera la question à la tribune.

Le conseil général de la Martinique

Paris, 28 mai. — On sait que le conseil général de la Martinique avait été dissous par arrêté du sous-secrétaire d'Etat des postes et sur la demande de M. Garnier Casse, gouverneur, qui espérait faire disparaître la minorité composée essentiellement de républicains indépendants.

C'est un échec très grave